



Conseil pour la promotion des femmes en affaires

EN RÉPONSE À LA PANDÉMIE DE COVID-19 CINQ ACTIONS QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PEUT PRENDRE IMMÉDIATEMENT POUR AIDER LES FEMMES ET STIMULER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Les femmes sur le marché du travail, qu'elles soient employées, propriétaires d'entreprise ou entrepreneures, ont été touchées de manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19.

Il est essentiel de veiller à ce que les femmes aient la possibilité de participer pleinement à la reprise pour que la création d'emplois soit généralisée et la croissance économique, soutenue.

Ce n'est pas un enjeu propre aux femmes, c'est un enjeu économique. C'est pourquoi le Conseil pour la promotion des femmes en affaires de la Chambre de commerce du Canada demande au gouvernement fédéral de mettre en œuvre immédiatement les cinq recommandations qui suivent pour soutenir les femmes, favoriser une reprise inclusive et assurer une croissance économique soutenue.

Faciliter des services de garde d'enfants sûrs, fiables et abordables :

1. Bâti sur l'initiative de « relance sécuritaire » de juillet 2020, travailler avec les provinces et les territoires dans leurs efforts respectifs visant à assurer que des politiques sécuritaires sont en place pour permettre un retour à l'école à temps plein en septembre 2020, lesquelles politiques doivent tenir compte de l'expérience, des leçons tirées et des meilleures pratiques à ce jour à l'échelle internationale.
2. Augmenter, puis élargir le mandat du [Groupe d'experts sur l'Apprentissage et la garde des jeunes enfants](#).

- Ajouter des représentants des parents et du monde des affaires au groupe d'experts afin d'assurer que toutes les parties prenantes pertinentes sont représentées à la table, prennent des décisions éclairées et formulent des recommandations éclairées.
- Élargir le mandat du groupe d'experts pour y inclure l'élaboration de recommandations concernant des incitations fiscales destinées aux parents ou tuteurs et aux prestataires de services de garde d'enfants. Cela pourrait nécessiter la transformation du groupe d'experts en un secrétariat national (comme mis de l'avant dans le programme électoral 2019 des libéraux) d'ici la fin de l'année civile, avec des recommandations à suivre peu après.

Soutenir l'entrepreneuriat féminin :

3. Élargir l'admissibilité à la Subvention salariale d'urgence du Canada afin d'y inclure l'embauche de personnes pour s'occuper des enfants à domicile afin de permettre aux propriétaires d'entreprise de reprendre le travail.
4. Suivre et analyser des données sur le financement fédéral et les programmes fédéraux destinés aux entreprises de la même manière que celle qui a été faite pour les particuliers, en s'intéressant plus particulièrement aux entreprises appartenant à des femmes et aux entrepreneures. Poser des questions sur les ratios de demandes, les taux de demandes approuvées et les moments auxquels des fonds ont été reçus. Adapter l'admissibilité, le financement et les programmes tout en allant de l'avant. Consulter largement les parties prenantes externes au fur et à mesure que tout cela se fait.

Soutenir des emplois pivots pour les femmes :

5. Affecter des fonds de relance au perfectionnement et au recyclage professionnel des femmes. Comme il s'agit d'une action importante et novatrice à prendre sur un horizon plus long, il est donc essentiel de la mettre en branle dès maintenant.

Conseil pour la promotion des femmes en affaires de la Chambre de commerce du Canada Recommandations en réponse à la crise de la COVID-19 Août 2020

Ce qu'est le Conseil pour la promotion des femmes en affaires de la Chambre de commerce du Canada

Le Conseil pour la promotion des femmes en affaires (CPFA) est une pierre angulaire des efforts inclusifs de croissance et de relance de la Chambre de commerce du Canada. Il a été établi pour :

- faire entendre la voix et les perspectives des femmes dans les politiques nationales;
- orienter les initiatives de la Chambre de commerce du Canada afin de faire avancer le programme pour l'égalité des sexes;
- stimuler des actions significatives dans le traitement des problèmes et des obstacles identifiés.

Au début de la pandémie de COVID-19, les membres du CPFA ont convenu de se concentrer sur des recommandations en vue d'assurer une reprise inclusive pour les deux sexes¹.

Il est essentiel de veiller à ce que les femmes aient la possibilité de participer pleinement à la reprise pour que la création d'emplois soit généralisée et la croissance économique, soutenue.

Vous trouverez la liste des membres du CPFA et de son groupe de travail [ici](#) (en anglais seulement).

¹ Parmi les femmes, nous reconnaissons qu'il existe d'autres défis, expériences et occasions différentes selon l'endroit où elles vivent dans le pays (par exemple, le nord du Canada, en milieu urbain ou rural), le secteur dans lequel elles travaillent (par exemple, celui du savoir, les services essentiels, les services en ressources humaines, la vente de détail) et d'autres expériences respectives vécues par les femmes (âge, revenu, statut racialisé, immigrant, situation de famille, LGBTQ+, survivantes de violence conjugale).

Cadre : ce qu'il faut pour assurer une reprise inclusive pour les deux sexes

Pour que les femmes puissent s'épanouir et progresser après la crise, le CPFA a élaboré le cadre ci-dessous, qui délimite trois grands domaines de soutien en réponse à la manière dont les femmes ont été touchées par la pandémie de COVID-19 :

1. accès à du travail
2. accès à de l'aide financière
3. accès à des services

Afin d'assurer une reprise inclusive pour les deux sexes, il faut un effort collaboratif, collectif et axé sur les résultats entre gouvernements, organismes, entreprises et les particuliers — hommes et femmes. Au cours des prochains mois, le CPFA continuera de formuler des recommandations précises à l'intention des différents groupes de parties prenantes afin de répondre aux questions suivantes.

RÉPONSES À LA PANDÉMIE DE COVID-19 POUR ASSURER UNE REPRIS INCLUSIVE POUR LES DEUX SEXES		
1. Accès à du travail		
Accès à des services de garde d'enfants abordables et fiables	Accès à des possibilités de perfectionnement et de recyclage professionnel	Accès à des possibilités d'avancement professionnel avec une priorité accordée aux PANDC
2. Accès à de l'aide financière		
Accès à des mesures de soutien des entreprises (reports, crédits, subventions)	Accès à des fonds relais en l'absence de revenus (y compris des fonds levés)	Accès continu à des capitaux et des occasions
3. Accès à des services		
Services de santé mentale	Services professionnels, dont des mentorats, avec une priorité accordée aux PANDC	Éducation et formation

Priorité à très court terme
Priorité à moyen terme
Priorité à plus long terme

Contexte : les femmes et la pandémie de COVID-19

Le Canada, à différents stades et à différents moments selon les régions du pays, rouvre lentement au sortir de la pandémie de COVID-19. Nous entamons une période de reprise prudente, et l'emploi pourrait ne pas revenir de sitôt aux niveaux d'avant la crise. Il y aura évolution des emplois disponibles et des compétences requises. Les employeurs pourraient se tourner de plus en plus vers l'automatisation pour maintenir leurs activités advenant d'autres crises et atténuer les risques auxquels ils s'exposent. Les Canadiens et les Canadiennes auront besoin de programmes de recyclage professionnel, de perfectionnement et de formation professionnelle pour retrouver un emploi. L'éducation et la formation évolueront également, notamment en raison d'un besoin accru d'apprentissage en ligne et de développement de compétences durables, l'accent étant mis sur l'apprentissage intégré au travail et l'apprentissage tout au long de la vie. Il faut envisager une nouvelle norme fondée sur les réalités d'une éventuelle deuxième vague et ses répercussions à long terme sur les entreprises, les communautés et tous les aspects de l'économie.

Une des principales répercussions de la pandémie est celle des conséquences négatives pour les femmes. Nous devons reconnaître qu'elles ont été touchées de manière disproportionnée afin de concevoir des interventions efficaces et d'assurer le succès de la reprise. Les données de l'[Enquête sur la population active \(EPA\) de Statistique Canada](#) pendant la période de la crise illustrent combien rapidement et profondément les travailleuses ont été touchées dans les premiers jours du confinement et comment leur taux de réemploi a été inférieur de moitié à celui de leurs homologues masculins au début de la réouverture. Cumulativement à ce jour, les femmes continuent d'être à la traîne des hommes pour ce qui est du retour aux taux d'emploi d'avant la crise et affichent des taux d'utilisation de la main-d'œuvre/heures travaillées plus faibles. De plus, les femmes supportent une charge plus importante en matière de garde d'enfants, ce qui a nui à leur taux d'activité d'une manière que les pères n'ont pas connue. Les données de l'EPA de juin 2020 ont clairement montré que la reprise de l'emploi des parents est plus lente pour les mères ayant des enfants d'âge scolaire².

Comme le soulignait récemment RBC³, « [...] la pandémie de COVID-19 a fait chuter la participation des femmes au sein de la population active d'un sommet historique à son niveau le plus bas depuis plus de 30 ans. » Les femmes ont contribué à environ 45 % de la baisse du nombre d'heures travaillées pendant la crise, mais elles ne devraient représenter qu'environ 35 % de la reprise. Un autre exemple qui souligne davantage le déséquilibre entre les sexes est que les données relatives aux demandes de PCU déposées entre le 28 juin et le 12 juillet 2020 montrent que des femmes étaient à l'origine de 61 % des demandes.

En examinant la main-d'œuvre, il est également important de reconnaître le rôle des femmes en tant que propriétaires d'entreprise et entrepreneures. Dans les premières semaines de la crise, selon l'[Enquête canadienne sur la situation des entreprises \(ECSE\) de Statistique Canada et la Chambre de commerce du Canada](#), près de 50 % des entreprises appartenant à des femmes ont été contraintes de fermer, car elles n'étaient pas considérées comme des

² Statistique Canada, Enquête sur la population active, juin 2020 : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200710/dq200710a-fra.htm>.

³ https://leadershipavise.rbc.com/la-pandemie-menace-des-decennies-de-progression-des-femmes-au-sein-de-la-population-active/?_ga=2.227510877.1140279832.1597414769-2132876421.1512253044.

services essentiels (contre une moyenne d'un tiers à l'échelle nationale). Sur une note positive, et comme le confirme la deuxième vague de données publiée à la mi-juillet, les entreprises appartenant à des femmes font preuve d'innovation et d'ingéniosité. Par exemple, la première vague de données de l'ECSE (avril 2020) a montré que les entreprises appartenant à des femmes ont investi dans la formation et l'éducation à un taux plus élevé (16,2 %) que la moyenne nationale (11,3 %), tandis que la deuxième vague de données de l'ECSE (juillet 2020) a montré que les entreprises appartenant à des femmes sont 7 % plus susceptibles d'adapter leurs produits ou services aux besoins des clients que la moyenne nationale.

Cela étant dit, les deux vagues de données ont démontré que, si des entreprises dirigées par des personnes issues de la diversité, y compris des entreprises appartenant à des femmes, sont capables de tenir le coup à court terme, comme l'ensemble du monde des affaires, elles semblent plus vulnérables à mesure que la crise se poursuit et que la réouverture ou reprise se prolonge. Nous devons veiller à éviter une reprise en forme de K.

De plus, il est bien documenté que les entreprises appartenant à des femmes sont moins capitalisées et, parce qu'elles ont tendance à être plus petites et à avoir moins d'employés. Elles sont rarement constituées en société et sont plus susceptibles d'être dirigées par des travailleuses autonomes moins facilement admissibles à des fonds d'urgence gouvernementaux. Par exemple, comme énoncé dans une lettre d'opinion parue dans le *Toronto Sun* le 16 juillet et cosignée par Michelle Eaton, de la Chambre de commerce de l'Ontario :

« Les entreprises appartenant à des femmes sont généralement plus petites, comptent moins d'employés et sont moins susceptibles d'être constituées en société. Malheureusement, la plupart des programmes de soutien gouvernemental pendant la pandémie favorisent les PME ayant des employés. Nombre de ces programmes sont conçus pour les propriétaires de PME ayant une masse salariale et, bien que l'admissibilité ait été récemment élargie dans le cadre du programme de prêts pour résoudre ce problème, de nombreux travailleurs autonomes au Canada ne répondent peut-être toujours pas aux critères d'admissibilité.

Les seuils de nombre de ces programmes ne sont pas adaptés aux femmes, ce qui ne leur laisse pas d'autre choix que de trouver d'autres moyens de subvenir à leurs besoins, à ceux de leurs employés et à ceux de leur entreprise⁴. »

En outre, contrairement aux crises économiques précédentes, la pandémie de COVID-19 a immédiatement et particulièrement touché les secteurs à prédominance féminine. À l'exception notable des soins de santé, les secteurs de service à prédominance féminine — notamment la vente au détail, les services de garde d'enfants, le marketing, l'immobilier, la restauration, l'éducation, le milieu des organismes à but non lucratif et les services personnels — ont été les premiers touchés et seront parmi les derniers à se remettre.

On craint que les progrès réalisés par les femmes dans l'ensemble de la population active au cours des dernières décennies ne soient effacés par la crise. Le CPFA partage nombre de ces

⁴ <https://torontosun.com/opinion/columnists/opinion-women-must-be-central-to-canadas-pandemic-recovery>.

préoccupations et veut s'assurer qu'il n'y aura de régression dans aucun domaine. En outre, le CPFA croit qu'un certain nombre d'interventions clés permettront à la main-d'œuvre féminine du Canada non seulement de survivre, mais aussi de progresser si on lui donne la possibilité de se recycler et de se réinitialiser pour connaître un succès à long terme dans une économie en mutation.

Un tel succès ne se produira pas tout seul : on doit compter sur des efforts et des soutiens importants de la part de tous les niveaux de gouvernement et des diverses parties prenantes, y compris les dirigeants et les collègues masculins. Aucune reprise, ou période de reprise, inclusive ne sera possible sans la participation des femmes au marché du travail. Il est essentiel de veiller à ce que les femmes aient la possibilité de participer pleinement à la reprise pour que la création d'emplois soit généralisée et la croissance économique, soutenue.